



Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine

69 bis, rue de Vaugirard
75006 Paris
tél. : 01 53 63 55 00
fax : 01 45 44 95 16
www.anru.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

7 janvier 2021

Nouvelles mesures de simplification au 1^{er} janvier 2021 et nominations

Nouvelles mesures de simplification

Le 1^{er} janvier 2021, l'ANRU est passée du régime de la comptabilité publique à celui de la comptabilité industrielle et commerciale, conformément à l'article 90 de la loi ELAN. L'évolution de ce cadre comptable ne modifie en rien ses missions ou ses modalités d'intervention, mais permet d'accélérer le paiement des subventions versées aux collectivités locales et aux bailleurs sociaux.

Un nouveau système de paiement sur échéancier plus favorable au lancement rapide des chantiers est mis en place grâce à la souplesse permise par le changement de régime comptable. Ces évolutions du cadre réglementaire sont accompagnées par une nouvelle organisation de la fonction financière de l'Agence, qui fusionne désormais au sein d'une même direction les fonctions financières et celles jusque-là assurées par l'agence comptable.

En parallèle, l'ANRU a mis à jour ses règlements pour tirer les conséquences des retours d'expérience de l'exécution des programmes de renouvellement urbain et y apporter notamment des souplesses complémentaires permettant de prendre en compte plus simplement l'évolution des projets tout au long du programme.

Nicolas Grivel, Directeur Général de l'ANRU, précise que « *cette nouvelle étape de simplification du fonctionnement de l'Agence est préparée de longue date et est attendue par les collectivités et les bailleurs sociaux. Elle va nous permettre de leur verser plus rapidement encore nos subventions, ce qui est d'autant plus essentiel dans la période économique et sociale difficile que le pays traverse. Ces mesures vont accompagner la montée en puissance des chantiers qui va se poursuivre en 2021* ».

Nominations

Samuel Bouju, jusqu'ici directeur de l'Administration, des Finances et des Systèmes d'Information de l'Agence, a pris la direction de la nouvelle Direction de l'Administration, des Finances, des Systèmes d'Information et de la Comptabilité (DAFSIC) issue de la fusion avec l'agence comptable.

Mélanie Lamant a intégré l'ANRU en tant que directrice de la Direction de la Stratégie et de l'Accompagnement des Acteurs en novembre 2020, en remplacement de Céline Gipoulon. Elle était précédemment Directrice générale des Services de l'Établissement public territorial Plaine Commune (93).



CONTACT PRESSE ANRU
Direction des Relations publiques
et de la Communication
Damien Ranger / Camille Maire
dranger@anru.fr / cmair@anru.fr
01.53.63.56.89

